



Pommier / Poirier

N°02
05/02/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Avec le soutien financier de



Edition **Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine**

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **[formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Poirier

- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours.

Pommier Poirier

- **Tavelure** : réduction de l'inoculum par broyage des feuilles.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prophylaxie.
- **Taille et prophylaxie** : privilégier les mesures prophylactiques sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison (+1 à +5.2°C par rapport à la moyenne) et les conditions sont restées humides avec 54 à 111 mm enregistrés selon les postes entre le 23 janvier et le 4 février (au total, 90 à 190 mm ont été enregistrés sur le mois de janvier avec les cumuls les plus importants notés dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques).

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, les températures minimales étaient comprises entre 0.8 et 6.8°C et les maximales entre 5.6 et 14.2°C. Selon les stations, 37 à 75 mm ont été enregistrés entre le 23 janvier et le 4 février (au total, 58 à 102 mm ont été enregistrés sur le mois de janvier).

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, le maintien d'un temps perturbé avec une succession de passages pluvieux et de températures supérieures aux normales est annoncé.

	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12
Ste Livrade sur Lot (47)	 8° / 15° ▼ 20 km/h	 6° / 14° ▲ 15 km/h	 4° / 13° ► 10 km/h	 3° / 14° ▲ 20 km/h	 8° / 16° ► 25 km/h 55 km/h	 10° / 17° ► 25 km/h 70 km/h	 8° / 12° ► 30 km/h 70 km/h
Pompignac (33)	 9° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 7° / 13° ▲ 20 km/h	 6° / 12° ► 15 km/h	 4° / 14° ▲ 20 km/h	 9° / 15° ► 30 km/h 60 km/h	 10° / 14° ► 30 km/h 70 km/h	 9° / 12° ► 25 km/h 75 km/h
Bergerac (24)	 7° / 15° ▼ 20 km/h	 5° / 14° ▲ 15 km/h	 2° / 13° ► 10 km/h	 4° / 15° ▼ 15 km/h	 8° / 16° ▼ 25 km/h 60 km/h	 11° / 15° ► 25 km/h 70 km/h	 10° / 13° ► 30 km/h 70 km/h
Jonzac (17)	 9° / 14° ▼ 25 km/h 45 km/h	 6° / 13° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 13° ▼ 10 km/h	 5° / 14° ► 20 km/h	 8° / 15° ▼ 30 km/h 60 km/h	 10° / 14° ► 30 km/h 75 km/h	 10° / 13° ► 25 km/h 75 km/h
Orthez (64)	 7° / 18° ▲ 20 km/h	 5° / 17° ▲ 20 km/h	 6° / 13° ► 20 km/h 40 km/h	 2° / 15° ▲ 20 km/h	 10° / 20° ▼ 20 km/h 50 km/h	 9° / 19° ▼ 25 km/h 70 km/h	 8° / 13° ► 25 km/h 75 km/h
Voutezac (19)	 7° / 13° ▼ 20 km/h	 5° / 13° ▲ 10 km/h	 2° / 12° ▼ 10 km/h	 2° / 12° ► 15 km/h	 7° / 13° ▼ 20 km/h 50 km/h	 9° / 13° ▼ 25 km/h 60 km/h	 7° / 12° ► 25 km/h 60 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 7° / 12° ▲ 20 km/h 45 km/h	 5° / 12° ▲ 20 km/h 40 km/h	 2° / 12° ► 10 km/h	 2° / 12° ▲ 20 km/h	 6° / 13° ▼ 25 km/h 60 km/h	 9° / 12° ▼ 25 km/h 70 km/h	 6° / 12° ► 25 km/h 70 km/h
Méasnes (23)	 7° / 12° ▼ 25 km/h 55 km/h	 5° / 11° ▲ 25 km/h 45 km/h	 3° / 12° ▲ 15 km/h	 3° / 11° ▲ 20 km/h 40 km/h	 6° / 13° ▼ 30 km/h 60 km/h	 8° / 11° ▼ 30 km/h 70 km/h	 5° / 11° ► 30 km/h 70 km/h

Poirier

- **Stades phénologiques**

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à tout début stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour les variétés et situations précoces.

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Situation sur le terrain

Zone Aquitaine : les premières pontes de psylle ont été observées il y a une quinzaine de jour sur notre parcelle de référence en Lot-et-Garonne. Les conditions humides de la semaine passée ont freiné l'activité du psylle mais une progression des pontes a cependant été notée.

Lors des observations réalisées en début de semaine dernière, 7 % de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle sur la parcelle du Lot-et-Garonne et 0 % sur la parcelle de Gironde. Cette semaine, 16 % de bourgeons étaient occupés par des œufs sur la parcelle du Lot-et-Garonne.

Zone Limousin : les observations réalisées en début de semaine montrent une nette augmentation des pontes par rapport à la semaine dernière. En effet, le 28 janvier on dénombrait 28 à 32 % de bourgeons occupés en moyenne par 4 à 6 œufs puis 44 à 56 % de bourgeons avec en moyenne 7 à 10 œufs le 3 février.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours.

Les températures douces sont favorables à l'activité du psylle.



Adulte et œufs de psylle

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psylls du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

Pommier

- **Stades phénologiques**

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00).

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Le champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

Les suivis hebdomadaires de la maturation des périthèces, réalisés depuis début janvier à partir de lots de feuilles tavelées prélevés en Gironde et en Lot-et-Garonne ont montré jusqu'à fin janvier, une évolution relativement lente de la maturation des formes de conservation du champignon. Depuis ce début de semaine, on note une accélération de cette dernière.

Evaluation du risque

Il est encore temps de réaliser les mesures prophylactiques qui sont primordiales dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2025.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante. Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol.

Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragrêles.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Acariens rouges

L'acarien rouge *Panonychus ulmi* mais aussi le bryobe *Bryobia* sp (acarien de couleur plus sombre, observé dans certains vergers) passent l'hiver à l'état d'œuf, près des bourgeons, au niveau des rides et des empattements principalement sur le bois de deux ans.

La prognose :

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles.

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables d'acariens.

Les œufs de *Panonychus ulmi* sont de couleur rouge vif, sphériques, légèrement aplatis et portent un pédicelle au sommet. Ils ont une taille de l'ordre de 0.1 mm. Les œufs de *Bryobia* sp quant à eux se différencient par leur forme bien ronde et l'absence de pédicelle à leur sommet.



Zones d'observation
(Crédit Photo : SRPV)



Œufs d'acariens rouges



Œuf de *Panonychus ulmi*



Œuf de puceron

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et pourra nécessiter une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les fruits momifiés ainsi que les rameaux qui les portent (des chancres ayant pu se former),
- les branches ou rameaux porteurs de champignons ligneux ou de chancres (Cf. paragraphe page 5 du [BSV n°1 du 22/01/2026](#)),
- les rameaux oïdiés,

Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébore sont plus profondes).

Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles (Cf. paragraphe cochenilles).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

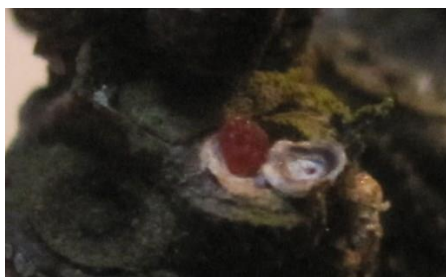
• Cochenilles

Repérage des foyers de cochenilles en période hivernale

- Cochenille rouge du poirier *Epidiaspis leperii*

Elle est présente dans de nombreux vergers de pruniers et elle est également observée en parcelles de poiriers. Elle hiverne sous forme de femelle fécondée sous un bouclier circulaire de couleur gris blanc ou jaune blanchâtre. La ponte débute généralement fin avril-début mai et les larves mobiles apparaissent de mai à juillet.

On l'observe à l'intersection des branches charpentières, plutôt sur la face inférieure, sur le tronc, à l'abri de la lumière, sous les mousses et lichens. Afin d'observer les femelles (de couleur lie de vin), il est souvent nécessaire de gratter les mousses et les encroûtements formés par plusieurs épaisseurs de boucliers. Des déformations et des dessèchements de branches ou de rameaux ainsi qu'une forte production de gourmands peuvent être des signes de sa présence.



Encroûtements de cochenille rouge du poirier et femelle sous un bouclier soulevé

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- Pou de San José *Quadraspidiotus perniciosus*

Cette cochenille est observée sur quelques parcelles de pommiers, poiriers et pruniers. Elle est en progression sur certains secteurs. Elle passe l'hiver sous forme de larve de premier stade (de couleur jaune) sous un bouclier blanc circulaire. Les larves sortent de diapause en février. Après plusieurs stades larvaires, les boucliers prennent une coloration noire et mesurent 1.8 à 2 mm, ils restent circulaires chez les femelles et deviennent plus allongés chez les mâles. Les femelles donnent naissance à des larves à partir de mi-mai. Ces dernières migrent sur les branches, les rameaux et les fruits et forment des encroûtements. Des auréoles rougeâtres apparaissent autour des piqûres de nutrition sur fruits et jeunes branches (3 générations sont possibles dans notre région).

En parcelle infestée, elle forme des encroûtements sur branches et rameaux.

En saison, la présence d'auréoles rougeâtres sur fruits et rameaux peut alerter de sa présence.



Boucliers de Pou de San José

(Crédit Photo : D. Racofier)



Pou de San José sur fruit

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- Cochenille du cornouiller *Parthenolecanium corni*

Elle est observée sur de nombreuses parcelles de pruniers mais elle est également présente sur certaines parcelles de pommiers, poiriers et pêchers. Elle hiverné sous forme larvaire (stade L2) sur les branches et les troncs. Elle devient adulte en avril et pond de nombreux œufs sous sa carapace de fin avril à fin juin. Les éclosions s'effectuent de juin à mi-juillet, période durant laquelle on peut observer la migration des jeunes larves vers les feuilles.

En parcelles infestées, on observe actuellement des larves sur rameaux et de vieilles carapaces brun-rouge laissées par les femelles au cours de la campagne précédente.



Vieille carapace de cochenille du cornouiller et larve hivernante

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 **Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur**

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

Le xylébore disparate s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers. La présence de ce petit coléoptère, brun-noir au corps cylindrique, débute sur des arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire, gel hivernal, bactériose...).

Il creuse dans le bois des galeries profondes qui provoquent un dessèchement brutal des rameaux et des pousses au printemps. On observe au niveau des branches et des troncs de petits trous d'environ 2 mm de diamètre.

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique ci-après).

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

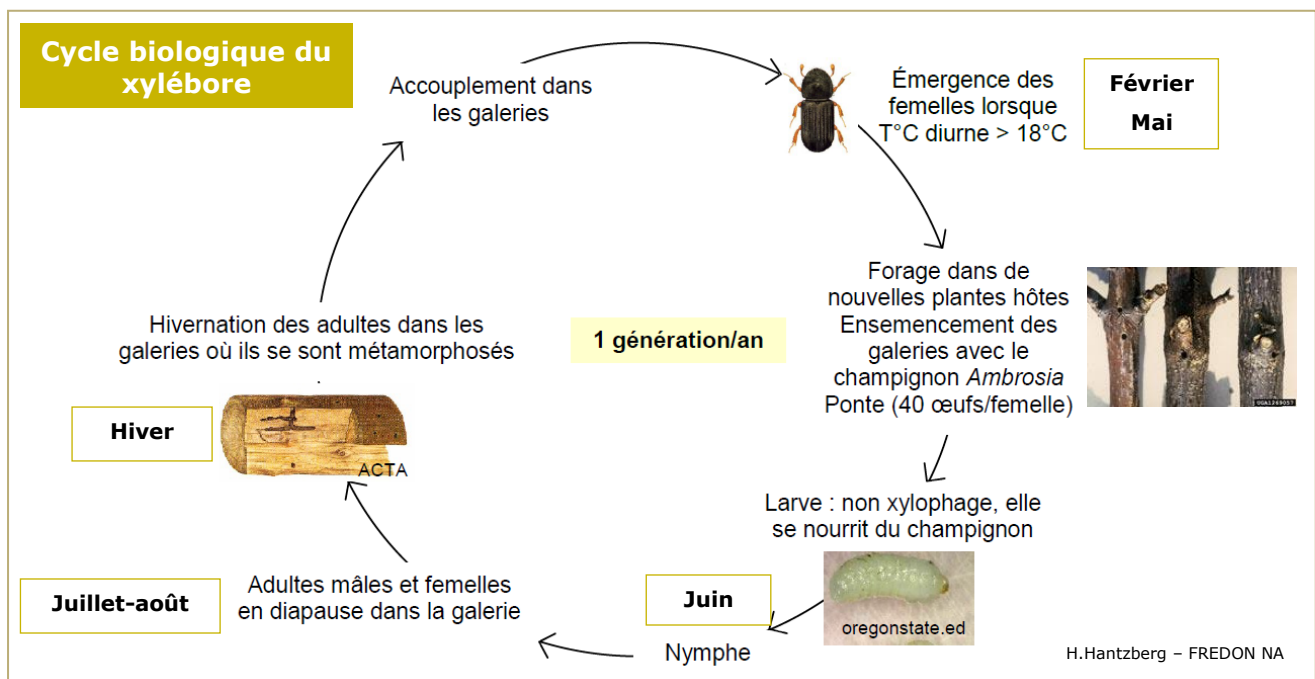
Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Le piégeage de ce ravageur se réalise au moyen de pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges englués). Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à prévoir à partir de la deuxième quinzaine de février et de préférence en périphérie de la parcelle. Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare



Piège à xylébore

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



• Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes. (Cf. Focus Auxiliaires Araignées et Note nationale biodiversité Araignées ci-après). On commence aussi à noter sur certaines parcelles, lors de journées ensoleillées, la présence de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles (Cf. encadré).

Les coccinelles prédatrices de cochenilles

Les espèces coccidiphages que l'on peut rencontrer en vergers sont *Chilocorus bipustulatus*, *Chilocorus renipustulatus* et *Exochomus quadripustulatus*.



Chilocorus bipustulatus
(longueur 3.3 à 4.5 mm)



Chilocorus renipustulatus
(longueur 4.5 à 5.7 mm)



Exochomus quadripustulatus
(longueur 3.7 à 5.1 mm)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Elles pondent des œufs de 1 à 2 mm de long, de forme ovale, colorés en jaune orangé, qu'elles déposent le plus souvent isolément sous les boucliers des cochenilles ou dans les anfractuosités du végétal. Les larves sont assez trapues, de couleur foncées, leur taille varie de 1 mm à 7 mm au cours de leur évolution et portent d'amples ornements tuberculeux. En moyenne, une larve âgée ou un adulte de coccinelle du genre *Chilocorus* peut consommer quotidiennement 20 à 40 adultes de cochenilles diaspires. Ces espèces sont susceptibles de donner 2 à 4 générations annuelles. Les adultes hivernent dans les feuilles desséchées et enroulées restées sur les végétaux ou tombées au sol.

Dans notre réseau de parcelles, nous rencontrons principalement *Chilocorus renipustulatus* notamment dans les vergers conduits en agriculture biologique.



Différents stades de *Chilocorus*
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

FOCUS Auxiliaires

A

Araignées

On retrouve des araignées partout dans le monde. Ce sont des prédateurs généralistes. Leurs comportements de chasse, leurs capacités d'adaptation et leur rôle crucial en tant que régulateurs des populations d'insectes font des araignées un maillon essentiel de l'agroécosystème.

Cycle biologique

Sous nos latitudes, le cycle de vie des araignées s'étend généralement sur un à deux ans, bien que certaines espèces puissent avoir deux générations par an. Les araignées pondent leurs œufs qui sont ensuite protégés dans un cocon. Lorsque les œufs éclosent, les jeunes araignées ressemblent déjà aux adultes. Initialement grégaires, elles deviennent ensuite solitaires au fur et à mesure de leur croissance.

Rôle(s) d'auxiliaire

De nature opportuniste, les araignées s'attaquent à différentes proies. Elles peuvent chasser une grande variété de ravageurs de cultures. Lui fournir un habitat favorable, via par exemple l'installation de haies, la conservation d'herbes hautes (notamment pour les épeires, les argiope) permet d'augmenter les chances de les voir prédateur sur la parcelle agricole.

Plus d'informations sur la page Ephytia dédiée : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/26333/Vigne-Les-araignees-Araneae>



• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité"

Avec le soutien financier de

